

# La Facturation Electronique

*Les enjeux au-delà des obligations légales*

# Sommaire

**1 – Etat des lieux**

**2 – Le calendrier**

**3 – Portail Chorus PRO**

**3-1 – Inscription – accès au portail**

**3-2 – Saisie / Dépôt d'une facture**

**3-3 – La sous-traitance et la cotraitance**

**3-4 – Les factures travaux**

**3-5 – Le suivi de la facture**

**4 – Les enjeux de la mesure**

**5 – Echange : Questions/Réponses**

# 1 - Etat des lieux

- **La dématérialisation de la chaîne comptable à la CLCL**
  - Juillet 2014 : Passage au PES V2 (Protocole d'Echange Standard)
    - ✓ Dématérialisation de la chaîne comptable (bordereaux mandats et titres) avec signature électronique
  - Janvier 2017 : Réception et transmission des factures électroniques via le Portail CHORUS PRO
  - Juin 2017 : Circuit de validation des factures via parapheur électronique
  - Juin 2019 : Dématérialisation des bons de commandes et des devis

## **2 – CALENDRIER**

### **LES FOURNISSEURS SONT SOUMIS A L'OBLIGATION DE TRANSMISSION DES FACTURES DEMATERIALISEES**

**Cette obligation entre en vigueur de façon progressive sur  
une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 1er janvier 2020**

1<sup>er</sup> janvier  
2017

- pour les grandes entreprises (plus de 5000 salariés et/ou chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 milliards d'euros ou total de bilan supérieur à 2 milliards d'euros) et les personnes publiques

1<sup>er</sup> janvier  
2018

- pour les entreprises de taille intermédiaire (250 à 5000 salariés et jusqu'à 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel ou 2 milliards d'euros de total de bilan) ;

1<sup>er</sup> janvier  
2019

- pour les petites et moyennes entreprises (10 à 250 salariés et jusqu'à 50 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel ou 43 millions d'euros de total de bilan)

1<sup>er</sup> janvier  
2020

- pour les microentreprises (moins de 10 salariés et chiffre d'affaires annuel ou total de bilan inférieur ou égal à 2 millions d'euros).

# 3 - Portail Chorus Pro

Solution informatique **gratuite** mise à disposition des fournisseurs, permettant d'envoyer les factures en un point unique à l'ensemble des structures publiques.

Chorus Pro a vocation à :

- Mettre en place un processus simplifié de dépôt et réception des factures via une solution unique
- Optimiser le suivi de la facture depuis son émission jusqu'à sa mise en paiement (ou son rejet)
- Archiver les factures déposées par les fournisseurs
- Mettre à disposition des fournisseurs l'historique des factures qu'ils ont déposées via la solution

# 3-1 - Chorus Pro : inscription/accès

- Création du compte et accès au portail Chorus pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>  
<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/vos-premiers-lapplication-chorus-pro/> (vidéo)

The screenshot shows the Chorus Pro portal interface. At the top, there is a navigation bar with the Chorus Pro logo, flags for France and the UK, a 'Documentation' button, and a 'Besoin d'aide? Posez une question' button with a user icon. Below this is a blue banner with the text 'Bienvenue sur le portail Chorus Pro'. The main content area contains a welcome message and a list of services offered by the portal, such as submitting payment requests and reducing costs. There are two columns at the bottom: 'Se connecter' with login fields and a 'Se connecter' button, and 'Actualités' with two news items regarding updates and service disruptions.

**Chorus Pro**

Documentation  Besoin d'aide? Posez une question

**Bienvenue sur le portail Chorus Pro**

Si vous êtes une entreprise fournisseur de biens ou de services d'une entité publique française, un prestataire de justice ou un exploitant agricole demandant le remboursement de la TIC/TICGN, vous pouvez adresser vos demandes de paiement, à l'aide du portail Chorus Pro, sous forme électronique plutôt que papier.

Le portail Chorus Pro vous offre les fonctionnalités suivantes :

- Adresser vos demandes de paiement dématérialisées à vos clients publics (par saisie manuelle ou dépôt de PDF/xml) ;
- Suivre l'avancement du traitement de vos demandes de paiement dématérialisées.

Le portail vous permet de :

- Réduire les coûts et les délais de traitement et entrainer des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente ;
- Sécuriser les échanges ;
- Œuvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).

Ce service est entièrement gratuit..

**Se connecter**

Adresse électronique de connexion :

Mot de passe :



[Mot de passe oublié ?](#)

Vous êtes nouveau sur Chorus Pro ?

**Actualités**

**[Information] - Chorus Pro - Modifications apportées à la solution Chorus Pro (mise en production le 30/05/2018)**  
*Date de publication : 30/05/2018*

Bonjour,

Nous vous informons que nous avons mis en production la version V1.3.3 IT5 de Chorus Pro le 30/05/2018.

Les **modifications apportées à la solution Chorus Pro** sont présentées dans la **note de version** disponible sur le portail Chorus Pro (lien « Notes de version » disponible sur le bandeau bleu situé en bas de l'écran d'accueil).

Cordialement,

Le support Chorus Pro

**[Indisponibilité] - Perturbation des services de consultation des pièces jointes - 05/06/2018 - Retour au service**  
*Date de publication : 05/06/2018*

## 3-2 - Saisie / Dépôt d'une facture

- 3 possibilités : Le choix du mode d'émission retenu par le fournisseur est libre et non exclusif (les modes peuvent être cumulés).

**Saisir** sa facture **directement sur le portail**

<https://chorus-pro.gouv.fr>



**Déposer** sa facture **sur le portail** :

Au format **PDF** : les informations du PDF sont alors « océrisées » par Chorus Pro et complétées par le fournisseur

Au format **XML** : plusieurs factures peuvent alors être déposées en masse



**Envoyer** sa facture **à partir d'un système tiers** :

Par transfert de fichier (mode **EDI**) Echange de données informatisé

En utilisant des web services (mode **API**) Application Programming Interface





## 3-2 - Saisie/dépôt d'une facture en mode portail

- <https://chorus-pro.gouv.fr>
  - Accès au portail Chorus Pro
  - Connection à votre compte utilisateur
- <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/cpp/accueilConnecte?execution=e1s1>

Ce lien est utilisé uniquement par la CLCL pour accéder à son compte utilisateur et ne figure ici que pour illustrer le dépôt d'une facture.

# 3-3 - LA SOUS-TRAITANCE ET LA CO-TRAITANCE

- Dans Chorus Pro un processus de validation spécifique existe pour les factures de sous-traitance et de cotraitance. Ces factures sont identifiables par leur cadre de facturation (A9 et A12) :

Cadre de facturation :

**A1: Dépôt par un fournisseur d'une facture**  
**A2: Dépôt d'une facture déjà payée (ex : carte d'achat)**  
**A9: Dépôt d'une facture par un sous-traitant**  
**A12: Dépôt d'une facture par un cotraitant**

- Concernant la validation et le refus de factures, 3 cas sont gérés dans Chorus Pro :
  - La cotraitance
  - La sous-traitance simple
  - La sous-traitance de cotraitance
- Quelque soit le cas, le valideur a la possibilité de :
  - Valider la facture
  - Refuser la facture
  - Renvoyer la facture
  - Ne rien faire.
- **Concernant la cotraitance** : la facture ne sera acheminée à la structure publique que si elle a été validée par le titulaire/mandataire.
- **Concernant la sous-traitance** : la facture sera transmise automatiquement à la structure publique, y compris si elle est refusée ou en l'absence de validation dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi de la facture.
- **Point d'attention** : Si le titulaire / mandataire n'est pas encore inscrit dans Chorus Pro, il valide la facture en dehors de Chorus Pro. Le sous-traitant /cotraitant dépose ensuite la facture sur Chorus Pro avec en pièce jointe l'attestation du titulaire /mandataire.

## 3-4 - LES FACTURES TRAVAUX

- Chorus Pro permet la transmission des pièces concourant à l'exécution des marchés de travaux. La gestion de ces marchés est réalisée dans des outils dédiés pouvant être interfacés à Chorus Pro. Cette introduction présente les différentes étapes du processus de dépôt et de réception d'une facture de travaux dans Chorus Pro.
- [Factures travaux](#) (vidéo)

## 3-5 - Le suivi de la facture

### ^ Statuts liés à l'émission d'une facture

	Statut	Fait générateur
Émission des factures par le fournisseur	Brouillon	La facture a été saisie mais non envoyée donc toujours modifiable
	Déposée	La facture a été envoyée à Chorus Pro
	En cours d'acheminement	La facture est en cours d'acheminement depuis Chorus Pro vers le destinataire.

### ^ Statuts liés à la réception d'une facture

	Statut	Fait générateur
Réception des factures des fournisseurs par le destinataire	Mise à disposition	La facture a été transmise au destinataire. Ce dernier reçoit un message qui l'en informe.
	Complétée	Les pièces jointes demandées ont été ajoutées à une facture « suspendue »

## 3-5 - Le suivi de la facture

### ^ Statuts liés au rejet d'une facture

	Statut	Fait générateur
Renvoi des factures par le destinataire aux fournisseurs	A recycler	La facture est renvoyée en raison d'une erreur de destinataire. Le fournisseur peut changer le siret/code service et no engagement juridique sans changer le numéro de la facture et renvoyer la facture au nouveau destinataire.
	Suspendue	Le traitement de la facture peut être suspendu lorsqu'une ou plusieurs pièces justificatives sont manquantes. Dans ce cas , une confirmation est attendue du fournisseur qui peut ensuite compléter les pièces jointes et renvoyer la facture. La facture passe alors au statut "complétée".
	Rejetée	La facture est rejetée par le service destinataire (ex : données de facturation erronées...) . Dans ce cas, une confirmation est attendue du fournisseur. Le fournisseur doit émettre une nouvelle facture.

## 3-5 - Le suivi de la facture

### ^ Statuts liés au traitement d'une facture

**A noter :** les destinataires ont le choix de renvoyer tous ces statuts ou seulement une partie. Le choix effectué par la structure de mettre à jour le statut *Mise en paiement* sera indiqué dans l'annuaire des destinataires.

	Statut	Fait générateur
Avancement du traitement des factures par le destinataire	Service fait	Le service fait a été constaté et le destinataire peut désormais procéder à la liquidation et au mandatement. Ce statut est facultatif.
	Mandatée	La facture a été traitée par le destinataire (sous la forme d'un mandat ou d'une demande de paiement) et peut désormais être transmise au comptable. Ce statut est facultatif.
	Mise à disposition du comptable	La facture a été reçue par le comptable public. Ce statut est facultatif.
	Comptabilisée	La facture a été validée par le comptable. Ce statut est facultatif.
	Mise en paiement	L'ordre de virement a été envoyé à la Banque de France par le comptable public. Le virement interviendra quelques jours plus tard. Ce statut est renvoyé systématiquement par les structures publiques dont la comptabilité est gérée par Hélios et par les services de l'Etat.



## 4 - Les enjeux

### AVEC CHORUS PORTAIL PRO :



Réduisez vos coûts d'impression, d'envoi et de stockage de vos factures

Suivez en temps réel, l'état d'avancement du traitement de vos factures sur le portail depuis leur saisie jusqu'à leur mise en paiement

Réduisez les délais de traitement de vos factures

Réduisez votre empreinte carbone

Intégrez en automatique vos factures dans le système informatique comptable de votre client

En anticipant l'obligation, la dématérialisation constitue un élément de communication à ne pas négliger : exemplarité, image et notoriété

**Lieu d'échange – témoignages**

**Forum**

**Tutoriels**

**Webinaires**

**Fiches pratiques**

**Actualités**

**Accès : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-fournisseurs/>**



## ARCHITECTURE DES STRUCTURES DE LA CLCL DANS CHORUS PRO

**BUDGET PRINCIPAL - SIRET 24290079300033**

**Le code service est obligatoire**

CODE DU SERVICE	LIBELLE DU SERVICE	DESCRIPTION DU SERVICE
<b>EJ</b>	ENFANCE-JEUNESSE	Activités vers l'enfance et la jeunesse, CISPD
<b>AMENAG</b>	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Habitat, urbanisme, très haut débit
<b>AFFSCOL</b>	AFFAIRES SCOLAIRES	Transports scolaires, transports sports nautiques, transport à la demande, piscine
<b>ECO</b>	ACTION ECONOMIQUE	Ateliers-relais, pépinière d'entreprises, ponts-bascules, actions en faveur des entreprises, du commerce et de l'artisanat
<b>FIN</b>	FINANCES	Subventions reçues, subventions accordées, gestion de la dette
<b>GRH</b>	RESSOURCES HUMAINES	Formation des agents, cotisations sociales, aides sociales, remboursement assurances
<b>MGE</b>	MOYENS GENERAUX	Fonctionnement général, assurances, assemblée locale, actions de communication
<b>TPC</b>	TOURISME-PATRIMOINE-CULTURE	Village de Meneham, sentiers de randonnées, véloroute, office de tourisme communautaires, actions en faveur du tourisme
<b>VCOM</b>	VOIRIE COMMUNAUTAIRE	Voiries des zones d'activités achevées, voirie communale d'intérêt communautaire, parking, cuve à émulsion
<b>ENV</b>	ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE	Bassin versant, programme bocager, fourrière
<b>BATCOM</b>	BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	Hôtel communautaire, espace multifonction de Kerjézéquel, espace Kermaria, centre socioculturel, épicerie solidaire, logements d'urgence, aire d'accueil des gens du voyage

7  
S  
T  
R  
U  
C  
T  
U  
R  
E  
S

**24290079300041 ZA ECONOMIQUE - CC LESNEVEN****Le code service est obligatoire**

<b>CODE DU SERVICE</b>	<b>LIBELLE DU SERVICE</b>	<b>DESCRIPTION DU SERVICE</b>
<b>SANTALAR</b>	ZAE DE SANT ALAR - PLOUDANIEL	Travaux et équipements de voiries et réseaux
<b>MESCODEN</b>	ZAE DE MESCODEN - PLOUDANIEL	Travaux et équipements de voiries et réseaux
<b>KERNO-PARCOU</b>	ZAE DE KERNO-PARCOU - PLOUDANIEL	Travaux et équipements de voiries et réseaux
<b>LANVEUR</b>	ZAE DE LANVEUR - PLOUNEOUR-TREZ	Travaux et équipements de voiries et réseaux

**24290079300025 ABATTOIR - CC LESNEVEN****PAS DE CODE SERVICE****24290079300058 SPANC - CC LESNEVEN (service public d'assainissement non collectif)****PAS DE CODE SERVICE****24290079300066 SPED - CC LESNEVEN (service public d'élimination des déchets)****PAS DE CODE SERVICE****26290413900017 CIAS - CC LESNEVEN (centre intercommunal d'action sociale)****PAS DE CODE SERVICE****20003936000017 SPAAL ABERS LESNEVEN (Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven)****PAS DE CODE SERVICE**

Le 20/05/2018

COMMANDE N° 4

CLCL  
LESNEVEN

ABATTOIR PUBLIC  
LESNEVEN

Date d'expédition : \_\_\_\_\_ Port: \_\_\_\_\_ Emballages: \_\_\_\_\_

Mode d'expédition : \_\_\_\_\_

Conditions de paiement : *Virement administratif*

SIRET 24290079300033  
BUDGET PRINCIPAL  
CC LESNEVEN

Code Service = ECD

Notre N° TVA

1					
2	1	Abattage de 1 ovin	≈	30 Kg	
3					
4				€	
5		montant TTC	≈	25,00	
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					

Pour faciliter le dépôt des factures sur Chorus Pro, la CLCL indique à ses fournisseurs et prestataires le n° de SIRET de la structure publique « acheteur » et, le cas échéant, le code service, sur ses bons de commande, devis, contrats et conventions

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises relevant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques demeurent aux dites marchandises jusqu'à l'achèvement de la livraison.

# Echanges

- Une question ?
- Consultez les informations et la documentation sur <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-fournisseurs/>

Ou

Contactez le Pôle Ressources de la Communauté  
Lesneven Côte des Légendes au

**02 98 21 24 43**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

